

Modification des Rythmes Scolaires / Mercredi récréatif

QUESTIONNAIRE A L'ATTENTION DES FAMILLES

A RETOURNER EN MAIRIE AVANT LE VENDREDI 6 JUILLET 2018

Le conseil municipal lors de sa séance du 14 mai 2018 a validé un retour de la semaine d'école à 8 demi-journées sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi, vendredi applicable dès la rentrée de septembre 2018. Dans ce cadre, la commune adapte ses services en ouvrant l'accueil du mercredi récréatif sur l'intégralité de la journée. Ce nouveau service proposé permettra aux enfants d'être accueillis sur la matinée avec repas entre 7h30 et 13h30 ou sur la journée complète entre 7h30 et 18h30.

Afin de dimensionner au mieux le service nous vous sollicitons pour connaître vos besoins pour la rentrée prochaine. Cette enquête ne constitue en aucun cas un engagement de la part des familles, mais nous vous serions reconnaissants de la compléter le plus précisément possible en fonction des informations dont vous disposez. Pour vous aider, nous vous prions de trouver ci-dessous les nouveaux horaires scolaires et les tarifs qui seront pratiqués sur les services enfance jeunesse.

Organisation des temps scolaires

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi

- Ecole maternelle Charlemagne	8h30 - 11h30	13h30 - 16h30
- Ecole élémentaire Antony HANRY	8h30 - 11h45	13h30 - 16h15

Mercredi récréatif

Tarif forfaitaire 1/2 journée avec repas

* tout enfant non scolarisé à Lay Saint Christophe

Tranches quotient familial	Tarif forfaitaire		Tarif extérieur *
	Premier enfant	Enfant suivant	
Inférieur ou égal à 799	9,50 €	8,50 €	13,50 €
De 800 à 1199	10,50 €	9,50 €	
Supérieur ou égal à 1200	11,50 €	10,50 €	

Tarif forfaitaire journée avec repas

* tout enfant non scolarisé à Lay Saint Christophe

Tranches quotient familial	Tarif forfaitaire		Tarif extérieur *
	Premier enfant	Enfant suivant	
Inférieur ou égal à 799	15,50 €	13,50 €	23,50 €
De 800 à 1199	17,50 €	15,50 €	
Supérieur ou égal à 1200	19,50 €	17,50 €	

Tarifs Périscolaire

Tranches quotient familial	Tarif forfaitaire 3/4 heure matin et soir	
	Premier enfant	Enfant suivant
Inférieur ou égal à 799	0,80 €	0,60 €
De 800 à 1199	1,05 €	0,85 €
Supérieur ou égal à 1200	1,15 €	0,95 €

NOM

Utilisez-vous actuellement les services du périscolaire ? OUI NON

Nombre d'enfant(s) scolarisé(s) sur 2018/2019: en Maternelle

en Elémentaire

Sur l'année 2018/2019 utiliserez-vous les services du mercredi récréatif ?

☐ A la journée OUI NON Nombre d'enfants :

☐ A la demi-journée OUI NON Nombre d'enfants :

Compte tenu de la suppression des NAP et des modifications des heures de fin de classe, utiliserez-vous les services d'accueil périscolaire et à quelle fréquence?

NOM – Prénom de l'enfant + Indiquer la classe fréquentée à la rentrée de septembre 2018	LUNDI A partir de 16h15 (élémentaire) ou 16h30 (maternelle)	MARDI A partir de 16h15 (élémentaire) ou 16h30 (maternelle)	JEUDI A partir de 16h15 (élémentaire) ou 16h30 (maternelle)	VENDREDI A partir de 16h15 (élémentaire) ou 16h30 (maternelle)

Remarques éventuelles :

.....

.....

.....

.....

Nous vous remercions pour le temps que vous avez consacré à ce questionnaire